

EN GUISE DE CONCLUSION : DES LITTÉRATURES FRANCOPHONES À LA « LITTÉRATURE - MONDE EN FRANÇAIS » ?	213
BIBLIOGRAPHIE	229



INTRODUCTION

ENCADRÉ N° 1

À l'entrée « francophone », le *Trésor de la langue française* donne deux définitions : « celui (celle) qui parle le français ; « en parlant d'une collectivité, dont la langue officielle ou dominante est le français », et à « francophonie » : « ensemble de ceux qui parlent français ; plus particulièrement, ensemble des pays de langue française ». L'adjectif « francophone », qui doit s'entendre dans un sens purement linguistique et descriptif, s'applique à une communauté de sujets (groupe ethnique, peuple, nation) qui parle français et, par extension, qui écrit en langue française. Le français peut alors être langue première ou seconde, langue nationale ou étrangère, mais il doit remplir une fonction véhiculaire. Dans l'absolu, le substantif « francophonie » dérivé de l'adjectif, désigne le fait ou la qualité de celui ou ce qui est « francophone ».

Derrière le mot « francophonie » se trouvent des réalités linguistiques disparates. Le degré de maîtrise de la langue varie du tout au tout selon les pays, les régions, les groupes sociaux, les individus. Comment comparer la situation linguistique à Genève, Bruxelles, Montréal et à Bamako, Casablanca, Port-au-Prince ? Que signifie, au juste, parler français ? Et qui parle français ? Compte tenu de la diversité des situations linguistiques, culturelles et sociopolitiques, le mot apparemment neutre de « francophonie » doit donc impérativement être mis au pluriel, car les francophonies sont nécessairement multiples. Il en est de même des littératures francophones. L'emploi des expressions « francophonie », « littérature francophone » au singulier, n'a de sens que dans le contexte très spécifique d'une opposition aux autres *-phonies* : anglophonie, germanophonie, hispanophonie, lusophonie, arabophonie, etc. et aux littératures d'autres langues : la littérature francophone vs la

littérature anglophone aux Antilles ou en Afrique, par exemple.

La « francophonie » ainsi comprise de manière collective ne concerne pas directement les « singularités francophones » (Jouanny, 2000) d'écrivains issus de pays où le français n'est ni langue nationale, ni même langue de communication, ne serait-ce que pour les élites. Certes, Cioran a fait le choix de renoncer au roumain au profit du français, mais il vient d'un pays qui a une tradition francophone collective, même si le français n'y est pas la langue officielle. Samuel Beckett, Hector Bianciotti, Lorand Gaspar, qui ne sont pas de langue maternelle française, ont fait le choix d'écrire en français, de même que Joseph Conrad ou Vladimir Nabokov pour l'anglais. Ils peuvent ainsi être qualifiés de « francophones », mais leur choix reste strictement individuel et personnel, il n'engage pas une communauté de sujets. À proprement parler, il n'existe pas de francophonie irlandaise, argentine ou hongroise, dans le sens où l'on parle d'une francophonie haïtienne, libanaise, suisse, ou même roumaine.

Le fait historique et culturel de la « francophonie », lui-même, revêt une signification double. Parmi les grandes aires géographiques de diffusion de la langue française, en simplifiant et en schématisant à l'extrême, on peut distinguer le « Nord », le monde occidental, où la langue française s'est développée librement (même s'il s'agit de colonies de peuplement, comme au Canada), du « Sud » colonial et postcolonial, où la langue a été imposée par l'impérialisme européen. Les francophonies coloniales (ou postcoloniales) résultent d'une exportation ou d'une « dispersion » du français vers les Antilles, l'Afrique, le Proche-Orient, l'océan Indien, le Pacifique, et se distinguent des francophonies « ataviques » (Glissant), qui correspondent aux lieux de la naissance et du développement de la langue française en Europe : France, Wallonie-Bruxelles et Luxembourg, Suisse romande, Val d'Aoste.

ENCADRÉ N° 2

Monde francophone du « Nord » : Europe (Suisse, Belgique, Luxembourg, Val d'Aoste, Roumanie); Amérique du Nord (Québec, provinces partiellement francophones du Canada : Acadie, Ontario, Manitoba), ou des États-Unis, quoique à titre résiduel : Louisiane, Vermont, etc.), Terre-Neuve...

Monde francophone postcolonial du « Sud » : Afrique (Maghreb : Tunisie, Algérie, Maroc) et Afrique subsaharienne (Côte d'Ivoire, Sénégal, Tchad, Mali, Niger, Gabon, Cameroun, Congo...); Caraïbe (Guyane, Martinique, Guadeloupe, Haïti); océan Indien (Madagascar, Djibouti, Comores, Réunion, Maurice); Proche-Orient (Syrie, Liban, Égypte); Asie du Sud-Est (Vietnam, Cambodge, Laos); Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française).

La diffusion du français outre-mer occasionne une rencontre, et souvent même un « choc » des langues, qui crée naturellement des situations plurilingues dans lesquelles le français est en contact avec l'anglais, l'espagnol, le créole, l'arabe, le berbère, le wolof, le malinké, le malgache, etc. Les littératures francophones des Antilles, du Maghreb et d'Afrique subsaharienne portent la marque évidente d'une interaction des langues et des cultures, dans une confrontation parfois violente. Certes, les histoires des deux mondes se croisent, se rejoignent et s'entrelacent, mais elles produisent des situations très différentes, suscitant à leur tour des rapports à la langue et à la culture françaises radicalement différents, qui influencent de manière décisive la production littéraire. Un abîme sépare la francophonie en Algérie, province arabe de l'Empire ottoman lorsqu'elle est conquise par l'armée française en 1830, et en Suisse romande, où l'on parle français depuis que le français existe, et qui n'a jamais été sous domination française. Les différences de situation sont même si profondes que certains critiques s'interrogent sur la pertinence de l'idée de « francophonie » (ou de toute autre *-phonie*, du reste) pour rapprocher des littératures et des cultures que parfois tout sépare. C'est le critère de la langue, sur lequel est fondée l'idée même de « francophonie », qui est ainsi remis en question puisque « l'identité ne se réduit pas à la langue » (Quaghebeur,

1997). Au-delà (ou en deçà) du problème philosophique des rapports entre la langue et l'identité, ou plutôt les langues et les identités, sur lequel il faudra revenir, il n'en demeure pas moins que les expressions « littératures francophones » et « francophonie » se sont imposées, au prix de malentendus et de controverses infinies.

Après la conférence de Brazzaville en 1944, dans laquelle le général de Gaulle, chef du gouvernement provisoire d'Alger, propose une évolution du statut des colonies en Afrique, la constitution de la IV^e République française, en 1946, prévoit la création d'une Union française réunissant la métropole et ses colonies. Entre-temps, à l'initiative de Césaire, député communiste à l'Assemblée nationale et artisan de la loi de « territorialisation », la Martinique et la Guadeloupe sont devenues des « départements d'outre-mer ». Sous la V^e République, après le processus des indépendances qui s'achève avec la guerre d'Algérie et les accords d'Évian en 1962, il ne reste plus – officiellement, du moins – de l'ancien empire colonial français que les départements et territoires d'outre-mer, partie intégrante du territoire national.

Se pose alors pour la plupart des nouveaux États – à l'exception de l'Algérie et du Vietnam, ou encore de la Guinée, qui accusent Paris de « néocolonialisme » – la question cruciale des relations avec l'ancienne puissance coloniale. La France reste de toute façon encore présente à travers ses capitaux, ses intérêts économiques, ses commerçants, ses fonctionnaires, ses professeurs – et surtout sa langue. Sous l'impulsion de Senghor, de Bourguiba et de quelques autres, germe l'idée, inspirée du Commonwealth britannique, d'une Communauté des pays francophones, que rapprochent une histoire et une langue communes. En 1969, se réunit à Niamey (Niger), la première conférence intergouvernementale des États francophones. Le 20 mars 1970, lors d'une deuxième conférence à Niamey, 21 pays décident de créer une Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), qui devient l'Agence intergouvernementale de la francophonie, puis l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) en 2005. L'OIF, dotée d'un budget important, finance des actions en faveur du développement de la langue et de la culture françaises et organise, tous les deux ans, un sommet

des chefs d'État et de gouvernement « ayant le français en partage » (voir Poissonnier, Sournia, 2006 ; OIF, 2007). Ces institutions, relayées par de nombreux organismes et associations (de parlementaires, de journalistes, d'avocats, de professeurs, etc.), constituent la Francophonie en quelque sorte « officielle ». Le Québec joue un rôle déterminant dans ce projet politique international, mais la communauté est tout de même largement perçue à l'étranger comme une sorte de « club » des anciennes colonies animé par le président de la République française, qui use de son influence dans les réunions internationales. Par ses origines et par son histoire, la Francophonie avec une majuscule revêt donc une signification éminemment politique qui alimente toutes les controverses depuis les années 1960, comme en témoigne le fait qu'un pays comme l'Algérie ait longtemps refusé d'appartenir à ses instances.

Certes, la « Francophonie » se distingue en théorie de la « francophonie ». Selon une tradition politique héritée du XIX^e siècle, on oppose parfois la « nation », qui désigne le pays « officiel » pour l'administration, au « peuple » qui constitue le pays « réel ». De la même façon, il existe une francophonie « réelle », de terrain, qui ne correspond pas nécessairement à la Francophonie politique. Le Sénégal et la Tunisie relèvent à la fois de la Francophonie et de la francophonie, tandis que l'Algérie récuse la Francophonie alors même que le français y reste encore largement en usage. L'Égypte, où la francophonie se limite à une élite, joue quant à elle un rôle important dans les instances de la Francophonie. Au centre de la Francophonie, sur le territoire de la République française elle-même, qui ne reconnaît que le français comme langue officielle, d'autres langues sont parlées chaque jour par des milliers de sujets, non seulement des langues européennes (ou supposées telles), « régionales » comme le breton, le corse, le catalan, le basque, l'alsacien, que certains considèrent comme en sursis, mais encore des langues véhiculaires non européennes comme l'arabe, le berbère, le turc, le wolof, le malinké (pour ne pas citer le créole, qui pose des problèmes spécifiques)... Toutes ces langues conduisent à interroger l'adéquation de la « francophonie » à la « Francophonie » en France même.

Mais la langue et le politique sont intimement liés, y compris et surtout en littérature. Dans l'usage, en fait sinon en droit, il paraît bien difficile de distinguer la « Francophonie » officielle des francophonies réelles et plurielles en Afrique, en Amérique, en Asie ou en Europe. De cette indistinction, qui ne tient pas seulement à une confusion terminologique mais à la nature même de la langue et de la littérature, naissent les discussions, débats, controverses et polémiques que le présent ouvrage tente d'examiner à travers les littératures de la « francophonie » dans la double acception du terme : les « littératures francophones ».

* *
*

Invités réguliers des salons du livre et des festivals, les romanciers que la critique appelle « francophones » sont à l'honneur. Après Patrick Chamoiseau, Tahar Ben Jelloun, Amin Maalouf, Andreï Makine, Anne Hébert, Pierre Mertens, Jacques Chessex, ils reçoivent de prestigieux prix littéraires. Alain Mabanckou obtient le Renaudot en 2006 pour *Mémoires de porc-épic*, Jonathan Littell le Goncourt en 2006 pour *Les Bienveillantes*, Nancy Huston le Médicis étranger en 2007 pour *Lignes de faille*, Vassilis Alexakis le Grand Prix du roman de l'Académie française en 2007 pour *Ap. J.-C.*, Henri Bauchau le Livre Inter en 2008 pour *Le Boulevard périphérique*, Tierno Monénembo le Renaudot en 2008 pour *Le Roi de Kahel*, Dany Laferrière le Médicis en 2009 pour *L'Énigme du retour*.

À travers eux, l'édition, le public, la presse, les officiels vantent la vitalité de la langue française en Afrique, aux Antilles, au Maghreb, mais aussi au Canada et, dans une moindre mesure, en Europe. C'est la Francophonie qui est célébrée. Assia Djebar, élue à l'Académie française en 2005, déclare être « contente pour la francophonie du Maghreb ». L'Afrique, elle, pleure Senghor, dont on fête en 2006 le centième anniversaire de la naissance, à défaut de lui avoir rendu l'hommage officiel que la « Françafrique » lui devait. Césaire, « chantre de la négritude » disparu au printemps 2008, fait l'objet de commémorations académiques. L'Association pour le développement de la pensée française (ADPF) publie sous les auspices du ministère des Affaires

étrangères des monographies consacrées à Assia Djebar et à Édouard Glissant. En 2008, le prix Nobel lui-même, qui n'a plus été décerné à un écrivain français depuis Claude Simon en 1976, récompense la Francophonie en la personne de Jean-Marie Gustave Le Clézio, romancier français né sur l'île Maurice.

Mais le succès indéniable de ces écrivains, qu'on appelle « francophones » par commodité, provoque d'innombrables et interminables polémiques. Après *l'Éloge de la créolité* en 1989, le manifeste *Pour une littérature-monde*, publié dans le quotidien *Le Monde* puis en volume aux éditions Gallimard en 2007, nourrit abondamment les tribunes du quotidien¹. Les écrivains francophones, souvent eux-mêmes des migrants ou des réfugiés, interviennent dans le débat controversé sur l'identité nationale et sur la place de l'Islam en France. Tahar Ben Jelloun, Abdelwahab Meddeb, Amin Maalouf, Édouard Glissant, Patrick Chamoiseau prennent ainsi activement part au débat politique. Ces polémiques médiatiques autour des littératures francophones et de la littérature en général, qui n'ont guère d'équivalent à l'étranger, sont typiquement franco-françaises. La notoriété des écrivains francophones paraît en effet acquise au prix de terribles malentendus. La promotion des romanciers d'Afrique, des Antilles, du Monde arabe ou du Québec ne flatterait-elle pas insidieusement le goût du public pour un exotisme facile rappelant le roman colonial ? Les romans de Tahar Ben Jelloun, d'Amin Maalouf, de Maryse Condé, de Patrick Chamoiseau, de Calixthe Beyala ou d'Andreï Makine ne satisferaient-ils pas, au fond, la nostalgie ambiguë de l'Ailleurs ? Les contes des *Mille et Une Nuits*, le mirage oriental, le rêve des îles et des Tropiques séduisent en effet le public français, surtout s'ils sont traduits d'une langue étrangère qui en démultiplie l'effet d'exotisme.

Les romanciers eux-mêmes, conscients de ces risques, prennent une distance ironique à l'égard des honneurs qui leur sont rendus, comme Alain Mabanckou en 2006 :

1. Suite à un colloque de l'Académie des lettres du Québec en 2008, le volume collectif *Les littératures de langue française à l'heure de la mondialisation* (Gauvin, 2010) est largement consacré à l'étude du manifeste. Sur le même thème, voir également Combe (2010), dont la matière est reprise dans le présent ouvrage.

J'écris en français pour que l'on continue à me poser sempiternellement la question « Pourquoi écrivez-vous en français ? » [...] J'écris en français pour manger dans tous les râteliers de l'institution francophone. [...] J'écris en français parce que je voulais être publié, primé – dis-je ! –, célébré à Paris. [...] J'écris en français parce que je rêve de recevoir un jour le prix Goncourt. J'écris en français parce que je rêve de traîner mes vieux os jusqu'au Quai Conti [...]. (*Libération*, 16 mars 2006)

Ben Jelloun et Maalouf utilisent leur position médiatique pour dénoncer les relents colonialistes de la Francophonie qui les célèbre, et se démarquer de la génération de Senghor.

Mais ces critiques et ces interrogations ne sont pas nouvelles. Dans *Aurélien* (1944), Aragon met en scène un personnage raciste qui se plaint qu'on attribue le prix Goncourt à René Maran pour un « roman nègre », *Batouala*, en 1921. De toute façon, la « littérature mondiale » du *xxi*^e siècle ne se fait pas à Paris, et encore moins à Montréal, Bruxelles, Genève ou Beyrouth, mais à Londres, New York, Toronto, Sydney et New Delhi. La « République mondiale des lettres » (Casanova, 1999) n'a plus Paris pour capitale, mais Londres ou New York, qui bénéficient de la formidable diffusion de l'anglais comme « langue globale » (Crystal, 1997). Sur un marché du livre mondialisé, le livre français ne pèse pas lourd, comme s'attachent à le montrer régulièrement les statistiques alarmistes des éditeurs, confirmées par le chiffre des traductions. Mais celles-ci concernent également l'ensemble des langues européennes autres que l'anglais et, dans une moindre mesure, l'espagnol. Les prix littéraires français : Goncourt, Renaudot, Médicis, Interallié, Inter, de l'Académie française, etc. et francophones : prix Athanase David, prix du Gouverneur général au Québec¹, prix Rambert en Suisse, prix de l'Académie royale de Belgique ont une audience confidentielle, comparés aux prestigieux prix anglo-saxons comme le Booker Prize ou le Pulitzer. Le Grand prix de la Francophonie décerné par l'Académie française depuis 1986, à Georges Schehadé, Albert Cossery, Salah Stétié, François Cheng, n'intéresse guère les médias, surtout à l'étran-

1. Attribué pour la première fois à un anglophone en 2007, Yann Martel, pour *Le Règne de Pi*, ce qui n'a évidemment pas manqué de susciter des polémiques...

ger. Le Nobel de littérature lui-même, suffit-il à assurer le rayonnement de la littérature en français ? La notoriété discrète de Le Clézio dans le monde anglo-saxon incite à en douter. Depuis sa création, en fait de francophones non français, seuls Maeterlinck et Beckett (et encore, en tant qu'Irlandais bilingue) ont reçu le prix. Senghor et Césaire auraient largement pu y prétendre, compte tenu de leur audience internationale mais, outre des raisons politiques, le jury leur a préféré des auteurs de langue anglaise issus eux aussi du monde postcolonial, Wole Soyinka, V.S. Naipaul, Derek Walcott, John Maxwell Coetzee, Doris Lessing, de très grande envergure eux aussi. Le prestigieux Booker Prize, réservé au Commonwealth, a maintes fois été attribué à des auteurs qui n'étaient pas d'origine britannique, comme Salman Rushdie, Ben Okri, Arundhati Roy, Kazuo Ishiguro, parmi lesquels seront élus, un jour ou l'autre, les futurs Nobel. Que le Goncourt ou le Renaudot soit attribué à Tahar Ben Jelloun, Amin Maalouf, Patrick Chamoiseau, Jonathan Littell ou Alain Mabanckou ne suffit malheureusement pas à mettre ces derniers en lice pour le Nobel – d'autant moins que leur sélection est loin d'être au-dessus de tout soupçon, contrairement aux prix anglo-saxons, qui répondent à des critères exclusivement littéraires.

En France même, loin de constituer un atout, la langue française se révèle paradoxalement un obstacle :

Plus je réfléchis sur les destinées de la littérature canadienne, moins je lui trouve de chance de laisser une trace dans l'histoire. Ce qui manque au Canada, c'est d'avoir une langue à lui. Si nous parlions iroquois ou huron, notre littérature vivrait. Malheureusement nous parlons et écrivons d'une assez piteuse façon, il est vrai, la langue de Bossuet et de Racine. Nous avons beau dire et beau faire, nous ne serons jamais, au point de vue littéraire, qu'une simple colonie ; et quand bien même le Canada deviendrait indépendant et ferait briller son drapeau au soleil des nations, nous n'en demeurerions pas moins de simples colons littéraires. Voyez la Belgique, qui parle la même langue que nous. Est-ce qu'il y a une littérature belge ? Ne pouvant lutter avec la France pour la beauté de la forme, le Canada aurait pu conquérir sa place au milieu des littératures du vieux monde, si parmi ses enfants il s'était trouvé un écrivain capable d'initier, avant Fenimore Cooper, l'Europe à la grandiose nature de nos forêts, aux exploits légendaires de nos trappeurs et de nos voyageurs.

Aujourd'hui, quand bien même un talent aussi puissant que celui de l'auteur du *Dernier des Mohicans* se révélerait parmi nous, ses œuvres ne produiraient aucune sensation en Europe, car il aurait l'irréparable tort d'arriver le second, c'est-à-dire trop tard. Je le répète, si nous parlions huron ou iroquois, les travaux de nos écrivains attireraient l'attention du vieux monde. Cette langue mâle et nerveuse, née dans les forêts de l'Amérique, aurait cette poésie du cru qui fait les délices de l'étranger. On se pâmerait devant un roman ou un poème traduit de l'iroquois, tandis que l'on ne prend pas la peine de lire un livre écrit par un colon du Québec ou de Montréal. Depuis vingt ans, on publie chaque année, en France, des traductions de romans russes, scandinaves, roumains. Supposez ces mêmes livres écrits en français, ils ne trouveraient pas cinquante lecteurs. (Crémazie (1867), 2006, p. 130)

Ce constat pessimiste a été formulé il y a déjà bien longtemps, en 1867, à Paris. On ne parlait pas encore de littératures francophones, mais toutes les questions étaient déjà posées. Le poète et éditeur canadien français Octave Crémazie, figure majeure du romantisme, exilé à Paris pour échapper à ses créanciers, correspond avec un ami resté au Québec. Il dresse un diagnostic sans appel sur la littérature du Canada français dont il est l'un des pères fondateurs. Étendu de la littérature canadienne française à la littérature « québécoise », dont la notion ne s'impose qu'un siècle plus tard, et de là aux littératures francophones dans leur ensemble, ce constat reste encore d'une saisissante actualité en 2010.

Les contemporains, eux, se méfient d'une consécration universitaire, pourtant assez rare et parcimonieuse, surtout en France. Ainsi du romancier djiboutien Abdourrahmane A. Waberi :

À l'université, le sort des écritures dites « francophones » n'est pas à envier davantage. La même pensée systématique, paraphrastique et *in fine* hiérarchisante règne dans les coulisses quand elle ne déroule pas ses muscles dans les amphithéâtres et dans les pages des manuels édictés depuis le sommet de la pyramide. On réduit la prose ou le poème « francophone » au document et, lorsqu'on lui accorde une capacité subversive du bout des lèvres, c'est presque toujours sur le terrain sociopolitique, et presque jamais sur le terrain formel. [...] C'est ainsi que le poème ou la prose en question se trouve neutralisé dans sa spécificité et son tumulte propres, renvoyé au folklore et à la vulgate sociologique, à l'univers préhistorique des contes et des légendes, réduit en

note de bas de page noyée dans le désert glacé de l'abstraction. (Abdourrahmane A. Waberi in Le Bris, Rouaud, 2007, p. 69-70)

Waberi, lui-même professeur, est l'auteur d'un roman hilarant qui, renversant le point de vue ethnocentrique, représente la culture occidentale à partir d'une Afrique devenue dominante, *États-Unis d'Afrique* (2006). Il dresse un tableau accablant de la situation des littératures francophones dans l'université française, qu'on retrouve sous la plume des autres signataires du manifeste. La littérature comme telle, il est vrai, est souvent le parent pauvre des études francophones, où prévalent des préoccupations ethnographiques, sociologiques, idéologiques qui transforment le texte en document, négligeant l'écriture qui lui donne sa qualité littéraire. Cependant, là encore, la critique n'est pas nouvelle. La caricature du cours de littérature fastidieux dispensé à la Sorbonne par un mandarin fatigué est devenue un cliché, bien qu'elle ne soit évidemment pas toujours sans fondement... C'est aussi une facilité pour l'écrivain, francophone ou non, de dénigrer la critique, alors qu'il n'est pas lui-même insensible à la reconnaissance universitaire, qui passe par les cours, les séminaires, les conférences, les colloques qu'il est de bon ton de décrier. Mais il ne faut pas oublier que nombreux sont ceux qui, parmi ces écrivains francophones, sont ou ont été professeurs, d'Aimé Césaire à Édouard Glissant, de Maryse Condé à Raphaël Confiant, de Léopold Sédar Senghor à Mongo Beti, de Tierno Monémbo à Alain Mabanckou. Les littératures francophones, comme du reste la littérature française, sont souvent des littératures de professeurs, même si le style n'en est plus aujourd'hui un style « d'instituteur », comme on a coutume de le dire à propos des textes fondateurs des années 1950. Le tableau paraît en fait correspondre à la situation des littératures francophones des années 1970-1980, quand Waberi était encore étudiant. À ce moment-là, enseigner les littératures francophones n'allait pas de soi, tant s'en faut. Le cliché est d'autant plus sujet à caution que Waberi oppose l'université française aux universités américaines, qui auraient selon lui, « une tout autre attitude, dénuée de ce paternalisme drapé des idéaux de la Révolution et des Lumières », d'un autre âge. Il suffit de fréquenter les campus

non-américains pour se persuader qu'ils sont loin d'être exempts des défauts pointés par Waberi, même lorsque des écrivains réputés y enseignent. Le « politiquement correct » qui y règne depuis les années 1980, mauvaise conscience moderne à l'égard des Afro-américains et des minorités, n'est pas toujours exempt de paternalisme, voire de condescendance. Mais il est exact que les programmes de *Francophone and Postcolonial Studies* occupent une place de choix dans les cursus universitaires anglo-saxons, dont les universités françaises devraient s'inspirer. Dans un système universitaire concurrentiel, où les universités privées jouent un rôle moteur, il y a certes des raisons économiques au développement des études francophones. Il s'agit en effet d'attirer des étudiants issus des minorités, afin de bénéficier des subventions accordées par l'État pour la « discrimination positive ». Mais l'intérêt pour les cultures minoritaires n'en est pas moins réel, dans une tradition universitaire plus ouverte à l'immigration et sans doute moins attachée aux « canons » occidentaux.

Les littératures francophones restent encore trop peu présentes dans les programmes universitaires hexagonaux, en particulier pour les concours de recrutement des professeurs. Mais Kateb Yacine est désormais inscrit au concours d'entrée à l'École normale supérieure de Lyon, et on peut espérer (rêver ?) le voir figurer un jour au programme des agrégations de lettres. Senghor est le seul auteur francophone à n'y avoir jamais figuré pour le tronc commun de littérature, même si Césaire vient d'y entrer pour l'épreuve de littérature comparée, sous le thème de l'épique moderne. Mais à quand un programme incluant Mohammed Dib (Algérie), Ahmadou Kourouma (Côte d'Ivoire), Jacques Roumain (Haïti), Georges Schehadé (Liban), Charles-Ferdinand Ramuz (Suisse), Ghelderode (Belgique), Gaston Miron (Québec) ? Les choix timides des jurys pour la littérature du xx^e siècle qui, en fait de francophonie, ne s'aventurent guère au-delà de Saint-John Perse et de Beckett, sont révélateurs d'une méconnaissance plus que d'un rejet, encore que se pose régulièrement la question des « classiques » de la littérature française, c'est-à-dire des « canons » littéraires. Mais Césaire, sans doute plus lu que Saint-John Perse, pourtant inscrit au programme à deux reprises en vingt ans, n'est-il pas désormais devenu un « classique » ? Certes, le programme de

spécialité des séries littéraires du baccalauréat, après Senghor, a justement accueilli Césaire ; mais celui-ci a été retiré au bout d'une année seulement, sans doute en raison du caractère subversif du *Discours sur le colonialisme*, qui était associé au *Cahier d'un retour au pays natal*... Depuis lors, plus d'auteurs « francophones ».

Néanmoins, des progrès considérables ont été accomplis ces dernières années. Si l'on considère les différentes « aires » culturelles francophones abordées dans les programmes universitaires, le Maghreb, les Antilles et, dans une moindre mesure l'Afrique subsaharienne occupent une place dominante, mais au détriment d'autres aires, moins connues comme le Proche-Orient, l'océan Indien et le Pacifique, l'Asie du Sud-Est, l'Europe, et même l'Amérique du Nord, qui ne se limite pas au Québec. L'enseignement est en outre trop souvent cloisonné, en raison de la nécessaire spécialisation des chercheurs. Les approches transversales et synthétiques sont peu répandues dans le champ francophone (Combe, 1995 ; Beniamino, 1999 ; Moura, 1999 ; Gauvin, 2007), à la différence du domaine postcolonial anglophone. Hormis l'héritage de la catégorie, désormais obsolète, des littératures dites « négro-africaines », dans laquelle figuraient conjointement des auteurs antillais et africains sur la base de la « négritude », trop rares sont encore aujourd'hui les enseignements qui croisent différentes aires des littératures francophones. Il reste encore à faire dialoguer Kateb Yacine (Algérie) avec Hubert Aquin (Québec), René Depestre (Haïti) avec Jacques Rabemananjara (Madagascar). Comparaison n'est pas raison, certes, mais les littératures francophones, comme toutes les littératures, sont ouvertes les unes sur les autres, de sorte que des échanges s'établissent non seulement avec la littérature française, qu'il serait absurde de dénier ou même de sous-estimer, mais avec les autres littératures francophones, anglophones, etc., du Sud comme du Nord.

En outre, lorsque les littératures francophones sont introduites dans l'université française et dans la critique, dans les années 1960, elles sont souvent présentées en annexe de l'histoire de la littérature française, comme leur prolongement naturel. Les principaux auteurs, systématiquement rapportés à leurs « maîtres » ou modèles français, sont analysés et jugés à l'aune de la littérature française ou d'autres littératures europhones en

guise de « canon ». C'est ainsi que Kateb Yacine est systématiquement rapproché de Faulkner, Senghor de Claudel et de Péguy, Tchicaya U'Tam'si de Rimbaud. Certes, ces rapprochements sont fondés, mais ils tendent souvent à atténuer la singularité et l'originalité des écrivains francophones. La critique n'échappe pas toujours aux préjugés ethnocentriques, adoptant une attitude paternaliste un peu condescendante à l'égard de la « périphérie ». Mais, à leur décharge, les écrivains eux-mêmes ne manquent pas de se référer à ces modèles français ou occidentaux pour légitimer leur démarche. Ils sont surtout des lecteurs admiratifs (et pas seulement des imitateurs, comme on voulut le dire) : Kateb cite le nom de Faulkner dans la préface de *Nedjma*, Senghor avoue sa dette à l'égard de Claudel et de Péguy, Tchicaya U'Tam'si intitule son premier recueil *Le Mauvais sang*, en hommage au titre d'une section d'*Une saison en enfer*. Aujourd'hui, les littératures francophones, ayant acquis une certaine légitimité institutionnelle, sont au contraire parfois artificiellement coupées de la littérature dite « française », mais aussi des autres littératures europheones, en particulier anglophone, avec lesquelles elles sont pourtant en dialogue étroit et constant. Les littératures francophones s'inscrivent dans un réseau de relations avec les autres littératures du Sud en langues européennes ou vernaculaires, mais aussi avec les littératures occidentales. Waberi observe ainsi fort justement :

Je ne vois pas pourquoi je devrais m'approprier Kateb Yacine plus qu'Henri Michaux. À la limite, la plus grosse insulte qu'on puisse me faire, c'est me reprocher de m'intéresser à Joyce, sous prétexte que je suis un écrivain du tiers-monde. Certains pensent qu'un écrivain du tiers-monde doit faire une littérature utilitaire, puisqu'il vient d'un pays, d'un continent où il y a 70 % d'analphabètes. (Cité par Nongo-Mboussa, 2002, p. 104-105)

À renvoyer ainsi l'écrivain du Sud à ses congénères et aux urgences socio-économiques, la critique reproduit les préjugés ethnocentriques qu'elle prétend dénoncer. Les différentes aires de la francophonie elles-mêmes gagnent à être mises en « Relation », comme y incite non seulement le « métissage » senghorien, mais encore la « Poétique du Divers » défendue par Édouard Glissant, par-delà la logique des identités nationales, qui préside

encore à l'*Histoire comparée des littératures francophones* (1981) d'Auguste Viatte, un précurseur. Il faut tenter d'éviter l'hyperspécialisation à laquelle invite fatalement l'immensité du champ. Depuis quelques années, à la mesure même du phénomène des « écritures migrantes » (voir chapitre 6, p. 189) et de l'« hybridité » postcoloniale (Bhabha, 2007), les études sur les échanges et passages entre les cultures se multiplient, fort heureusement.

* *
*

À quoi bon se risquer encore, après tant d'autres, à écrire sur les littératures francophones ? Et d'ailleurs, les littératures francophones – « périphériques », « mineures », « postcoloniales », « migrantes », comme on voudra – existent-elles ? En définitive, ne sont-elles pas une pure construction de l'esprit (journalistique et universitaire) pour rassembler, de manière artificielle, des auteurs inscrits dans des histoires et des cultures hétérogènes, et qui n'ont rien d'autre en commun que la langue ? Mais l'argument nominaliste vaut pour toute tentative de regroupement d'écrivains et de textes : pour les littératures « francophones » aussi bien que « postcoloniales », « migrantes », ou tout simplement pour les littératures « africaine », « maghrébine », « antillaise », etc. Le romancier togolais Kossi Efofi déclare en effet, à propos du romancier et dramaturge congolais Sony Labou Tansi, auteur de *La Vie et demie* (1979) :

Pour moi, la littérature africaine est quelque chose qui n'existe pas. Quand Sony Labou Tansi écrit, c'est Sony Labou Tansi qui écrit, ce n'est ni le Congo ni l'Afrique. On peut identifier un arrière-plan culturel, mais ce n'est pas une question littéraire – celle-ci est ailleurs. La littérature africaine peut exister comme quelque chose de fabriqué, comme une question qui est intéressante d'un point de vue sociologique, pas d'un point de vue littéraire ! Elle existe peut-être comme une réponse à un libraire qui a besoin de classer ses livres. C'est une forme de classification comme une autre. (Mongu-Mboussa, 2002, p. 140)

Toute histoire littéraire est une construction *a posteriori*. Il appartient au chercheur et au critique de donner une pertinence

à ces catégories, que la seule appartenance ethnelinguistique ne suffit pas à légitimer.

Certes, les rapprochements par-delà les langues d'auteurs inscrits dans une culture ou une histoire communes, peuvent paraître justifiés. Édouard Glissant a évidemment plus d'affinités avec le poète antillais Derek Walcott, anglophone et créolophone de Sainte-Lucie, qu'avec ses contemporains suisses ou belges. Nombre d'écrivains de langue française se réfèrent plus volontiers aux littératures américaines, par exemple, qu'à la littérature française. Mais il n'en demeure pas moins que la langue, toute langue, est déjà en soi un facteur commun, parce qu'elle est porteuse de représentations susceptibles d'être partagées. La théorie postcoloniale elle-même se concentre sur les textes de langue anglaise, quoiqu'elle cite (le plus souvent en traduction) Fanon, Memmi, Césaire et les penseurs de la « *French theory* » : Foucault, Derrida, Lacan, Lyotard ou Deleuze. Et les critiques anglophones qui travaillent dans le domaine des *Francophone Postcolonial Studies* (Forsdick, Murphy, 2003) n'opèrent que rarement des rapprochements avec le champ anglophone. Le clivage des langues et le partage des savoirs subsistent, même outre-Manche et outre-Atlantique. Ce sont ces représentations communes du monde (on n'ose dire, comme Senghor, des « valeurs ») qui donnent une fonction heuristique au qualificatif « francophone » (comme à ceux d'« anglophone », « hispanophone », etc.), pourtant vague et insuffisant, surtout à l'heure de la littérature mondiale.

Faut-il se résoudre à l'alternative accablante proposée par Waberi, qui se demande « s'il faut se jeter dans la Seine comme Paul Celan le fit pour d'autres raisons hautement brûlantes », ou au contraire, par opportunisme, « rejoindre la francophonie emplumée, juchée sur sa rente linguistique tel un notaire sur ses actes, dont Senghor avait jadis tracé les contours » ? Faut-il, comme le propose cyniquement Mabanckou, « manger dans tous les râteliers de l'institution francophone » ? L'identité ne se réduit certes pas à la langue, mais celle-ci demeure tout de même essentielle. Existe-t-il dans et par la langue française une certaine communauté « d'esprit » (comme dirait Senghor, à nouveau), ou plutôt de pensée ? Entre des romanciers aussi dif-

férents que Waberi (Djibouti), Mabanckou (Congo), Laferrière (Haïti/Québec), Godbout (Québec), Sansal (Algérie), Svit (Slovénie), Layaz (Suisse), Dai Sije (Chine), tous signataires du manifeste *Pour une littérature-monde*, se tissent les liens étroits d'une « Relation » qui, peut-être, passe par la langue. Paradoxalement, c'est le refus de l'idée de Francophonie qui rassemble ces écrivains sous la bannière d'une *littérature-monde en français*. Cette communauté « inavouée », fragile et incertaine des littératures francophones malgré elles, si hypothétique ou problématique qu'en soit la dénomination, interroge la littérature elle-même. Les études dites francophones sont un laboratoire de la théorie littéraire. Réfléchir à la place et à la signification des littératures francophones, c'est réfléchir au statut de la littérature comme telle.